



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS PROCES-VERBAL DU 3 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trois avril, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Grenade-sur-L'Adour, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle de Détente, sous la présidence de Madame Odile LACOUTURE, Présidente.

Date de convocation du Conseil d'Administration : 27 mars 2025

Présents : Odile LACOUTURE, Nadine TASTET, Didier BERGES, Marie-Pierre DARGELOS, Muriel BORDELANNE, Michelle LAFITTAU, Michel BIOLE

Excusée avec pouvoir : Anne-Marie BERGES donne pouvoir à Marie-Pierre DARGELOS

Excusés : Eliane HEBRAUD, Danielle POIRAUD, Jean-Paul CLAVÉ, Hélène DESTARAC

Absente : Christine PIETS

◆◆◆◆

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

Le Conseil d'Administration désigne Nadine TASTET qui accepte de remplir la fonction de secrétaire de séance.

◆◆◆◆

Ordre du jour :

EHPAD de Coujon :

- Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) 2024 et Affectation de résultats
- Compte de Gestion 2024

CCAS :

- Compte Financier Unique (CFU) 2024
- Budget Primitif 2025

Questions diverses

Vote à l'unanimité des PV des séances du 5 décembre 2024 et du 11 mars 2025.

Communication de Madame la Présidente :

Madame la Présidente informe l'assemblée du retrait de deux points à l'ordre du jour à savoir :
EHPAD de Coujon :

- Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) 2024 et Affectation de résultats
- Compte de Gestion 2024

En préambule et en l'absence de Mme Eliane HEBRAUD, Vice-Présidente du CCAS de Grenade-sur-l'Adour, Mme la Présidente invite l'assemblée à désigner un président pour le vote du Compte Financier Unique (CFU) du CCAS de Grenade-sur-l'Adour, auquel elle ne peut assister.

Monsieur Didier BERGES est désigné Président.

CCAS :

I. Compte Financier Unique (CFU) 2024

Le Président désigné, Monsieur Didier BERGES, explique que le Compte Financier Unique (C.F.U.) est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui vient se substituer au compte administratif anciennement produit par l'ordonnateur et au compte de gestion jusqu'ici établi par le comptable public.

Le C.F.U. vise à fournir une information plus simple et plus lisible que les comptes administratifs et comptes de gestion.

Les informations budgétaires et comptables soumises au vote sont ainsi rationalisées, modernisées et enrichies grâce au rapprochement au sein d'un unique document de données budgétaires et patrimoniales.

La production entièrement dématérialisée de ce document s'appuie sur un travail collaboratif et concerté de la collectivité et du comptable public, dans un double objectif de simplification des procédures et de fiabilisation de la qualité des comptes.

Présentation des comptes 2024 sous format Excel.

Madame la Présidente sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,
Vu l'exposé de Monsieur Didier BERGES, Président désigné,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE le compte financier unique (CFU) du budget du CCAS de GRENADE-SUR-L'ADOUR ainsi qu'il suit :

Section	Résultats à la Clôture 2023	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2024	Recettes 2024	Résultat 2024	Résultat à la Clôture 2024
Investissement						
Fonctionnement	12 903.71 €		12 353.33 €	2 493.70 €	- 9859.63 €	3 044.08 €
TOTAL	12 903.71 €		12 353.33 €	2 493.70 €	9859.63 €	3 044.08 €

Après le vote du CFU, Mme Odile LACOUTURE reprend son poste de Présidente pour le vote du Budget Primitif du CCAS de Grenade-sur-l'Adour.

II. Budget Primitif 2025

Madame La Présidente présente le projet de Budget Primitif 2025 et invite le Conseil d'administration à se prononcer.

Il s'équilibre ainsi qu'il suit :

Sections	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	27 023.83 €	27 023.83 €
Investissement	16 531.52 €	16 531.52 €

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,
Vu l'exposé de Madame la Présidente, Odile LACOUTURE,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE le Budget Primitif 2025 équilibré comme ci-dessus mentionné.

Questions diverses :

- Banque alimentaire : Madame Nadine TASTET précise que 41 personnes bénéficient de l'aide de la banque alimentaire, ce qui représente 23 familles grenadoises.

- Transfert de l'EHPAD de Coujon à la Communauté de Communes du Pays Grenadois (CCPG) : Mme Michelle LAFITTAU demande si la réflexion sur le transfert de l'EHPAD de Coujon a avancée. Monsieur Didier BERGES annonce qu'une étude a été mise au budget de la CCPG. Madame la Présidente précise que la difficulté se pose dans le choix d'une reconstruction ou d'une rénovation.

Ce dilemme se pose car une reconstruction coûterait moins cher mais la commune n'a pas de foncier permettant une reconstruction.

De plus, la réalisation de ce transfert prend du temps car il va changer le statut du CIAS notamment en terme de personnel (45 agents en plus) et en terme de fonctionnement.

Réflexion à suivre.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la Présidente lève la séance à 19h30.

Madame Odile LACOUTURE,
Présidente du CCAS

Mme Nadine TASTET,
Secrétaire de séance

